

FOUILLES DE TERTRES DE PIERRES A TARNAC (Corrèze)

Présentation de la fouille de tumuli et de tertres de pierres appartenant au groupe du plateau de Broussas. — Intérêt des informations concernant l'architecture, le mobilier et la datation des tumuli de la région limousine, encore peu connus.

En 1972, une prospection conduite sur la commune de Tarnac, au nord des villages de Broussas et d'Orliac, nous a révélé la présence de plusieurs tertres de pierres. Depuis, cette première prospection a été poursuivie et nous pouvons affirmer que le haut bassin de la Vienne comporte une importante concentration de tertres dont l'essentiel se situe sur une ligne de crête orientée sud-ouest / nord-ouest qui passe par le Puy-Lagarde, le Puy-de-Broussas et le Suc-Malheureux (fig. 1).

A lui seul, ce secteur comprend 27 tertres dont le diamètre est supérieur à 6 m. Cependant, près d'eux se trouvent des tas de pierres dont le diamètre varie de 2 à 5 m. Ils sont surtout fréquents à proximité des tertres de plus grand diamètre, en particulier sur le Puy-de-Broussas au-dessus de 830 m d'altitude. Nous avons reporté systématiquement sur le plan cadastral tous les tas de pierres de ce plateau, visibles dans les bruyères. Nous avons dénombré 8 tertres et 47 tas de pierres (fig. 2).

A l'exception de quelques plantations de résineux ou de quelques cultures temporaires de petite superficie, ce plateau n'a, semble-t-il, pas été cultivé à des époques récentes : il est porté en bois sur la carte de Cassini. Sur le cadastre de 1823, toutes les parcelles sont en bruyère, comme elles le sont actuellement.

D'autres tertres ont été repérés sur cette commune. Marius Vazeilles en signalait un sur le Puy-de-la-Neige, un autre au nord de la Genêtouse et d'autres sur divers sommets¹. Deux nouveaux nous ont été montrés au sud de Javeaux.

Plusieurs préoccupations ont motivé la fouille de tertres de pierres appartenant au groupe du plateau de Broussas. En premier lieu, il faut constater que les tumuli, pourtant nombreux sur la montagne limousine, ne sont pas connus. Par conséquent, tout renseignement sur l'architecture, le mobilier, ou la datation pouvant se dégager d'une fouille complète de tertre présentait un grand intérêt. Par ailleurs, il était souhaitable de connaître la destination des tas de pierres qui avoisinaient les tertres. A cela s'ajoutait le danger de destruction provoqué par la plantation de résineux dans les parcelles recouvertes de bruyères.

LA FOUILLE DU TUMULUS N° 21²

En 1977, nous avons fouillé un tumulus situé au sud du Puy-de-Broussas³. Avant la fouille, bruyères, fougères et myrtilles le recouvraient. Son diamètre avoisinait 10,50 m et sa hauteur 0,80 m. Comme tous les tumuli de la région, sa forme approchait celle d'un tronc de cône très plat.

Après décapage et nettoyage de surface, la fouille s'est effectuée par enlèvements successifs de niveaux

de pierres après leur relevé, mètre carré par mètre carré, au moyen de photos prises à la verticale et à distance constante.

La fouille s'est déroulée en plusieurs étapes :

- 1 - Décapage et nettoyage de toute la surface.
- 2 - Etude d'une bande de trois mètres dans la partie sud.
- 3 - Fouille d'une bande de quatre mètres englobant le centre du monument.

La bande nord, large d'un peu plus de deux mètres réservée comme témoin a été fouillée en 1978.

LA SURFACE

L'examen de la surface du tumulus après son nettoyage appelle plusieurs remarques :

- 1 - à deux endroits, le tertre avait été endommagé : au nord, où, d'après Monsieur Besse, propriétaire, des pierres enlevées à une date récente auraient servi à empierrer une route proche ;
- 2 - quelques pierres retrouvées essentiellement dans le quadrant nord-ouest y ont été déposées à une date relativement ancienne car elles étaient recouvertes de terre ;
- 3 - la zone centrale est marquée par une dépression de 0,25 m de profondeur et environ 3 m de diamètre ;
- 4 - la limite du tertre n'apparaît pas nettement ; elle est constituée de trois manières selon l'endroit :
 - soit de simples pierres assez mal alignées ;
 - soit des pierres à pendage externe qui ont obligatoirement été placées dans la dernière phase de la construction ;
 - soit de quelques pierres de chant ou à pendage interne situées légèrement à l'intérieur de la masse des pierres et retenues à l'extérieur par des pierres plus petites ;

1. VAZEILLES (Marius), *Quelques tumulus en Haute-Corrèze*, dans *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 1^{re} et 2^e livraison, 1960, p. 15.

2. Nous remercions MM. Besse et Urbain, propriétaires du terrain ainsi que M. L. Brondel, maire de Tarnac pour l'aide matérielle qu'il nous a apporté.

Ont participé à la fouille en 1977 : Franck Bernard, Jean-Marie Bertacchini, Catherine Fontaine, Aliette Galinet, Viviane Galinet, Martine Jouve, Sabine Juratic, Patrick Léger, Patricia Moret, Jean Rival, Bernard Roche, Jean-Marc Soulier, Frédérique Soutenet, Alain Verger, Eliane Vialatou.

En 1978 : Jean-Michel Beausoleil, Franck Bernard, Catherine Fontaine, Christophe Lafaye, Sylvie Lintz, Philippe et Nadine Picard, Pierre-Michel Piveteau et Marie-Jeanne Roulière.

3. Parcelle n° 441, section B dite Les Pièces Longues.

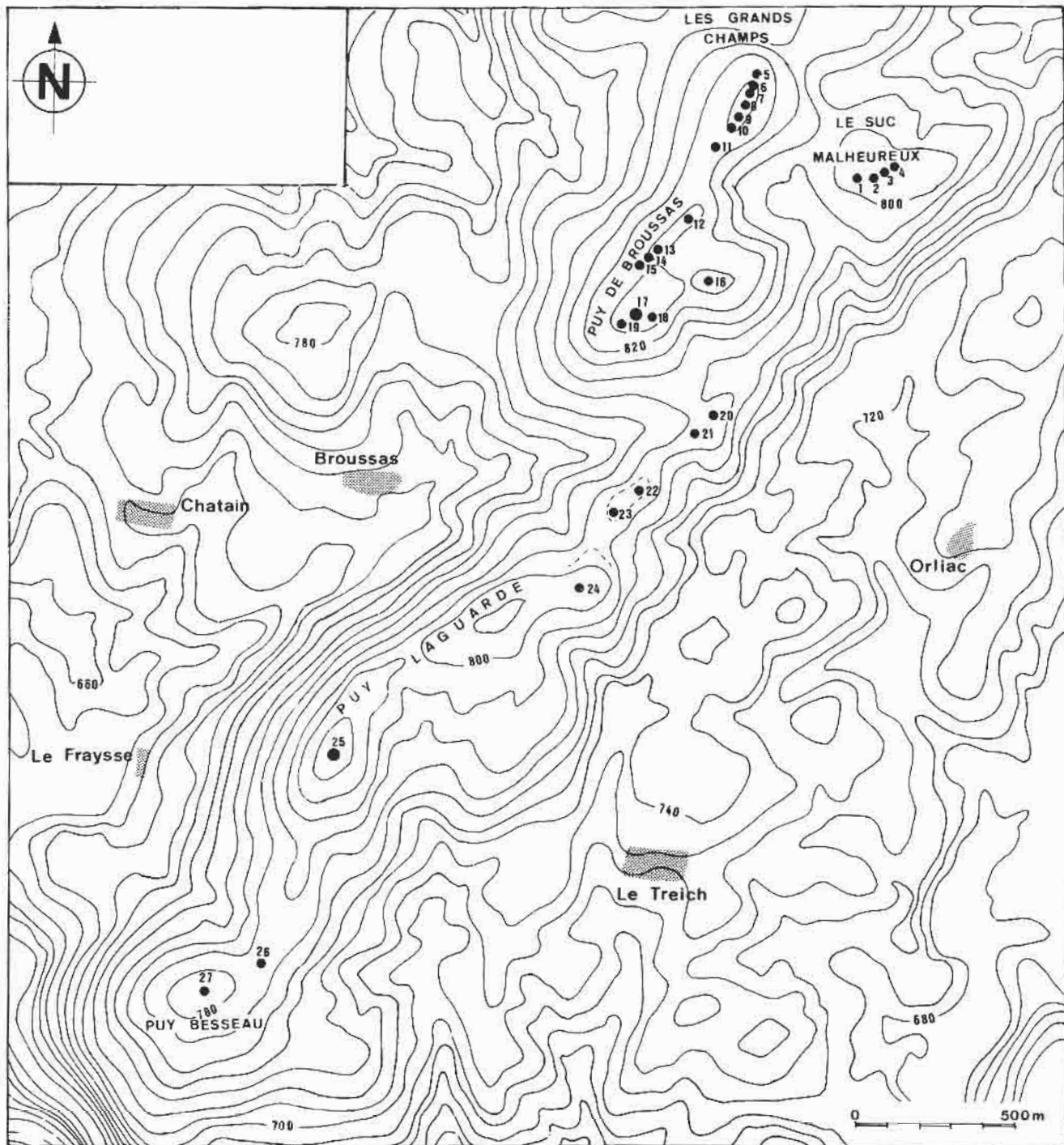


Figure 1. — Plan d'ensemble des tumuli du nord de la commune de Tarnac d'après la carte au 1/25 000. Equidistance des courbes de niveau : 10 m.

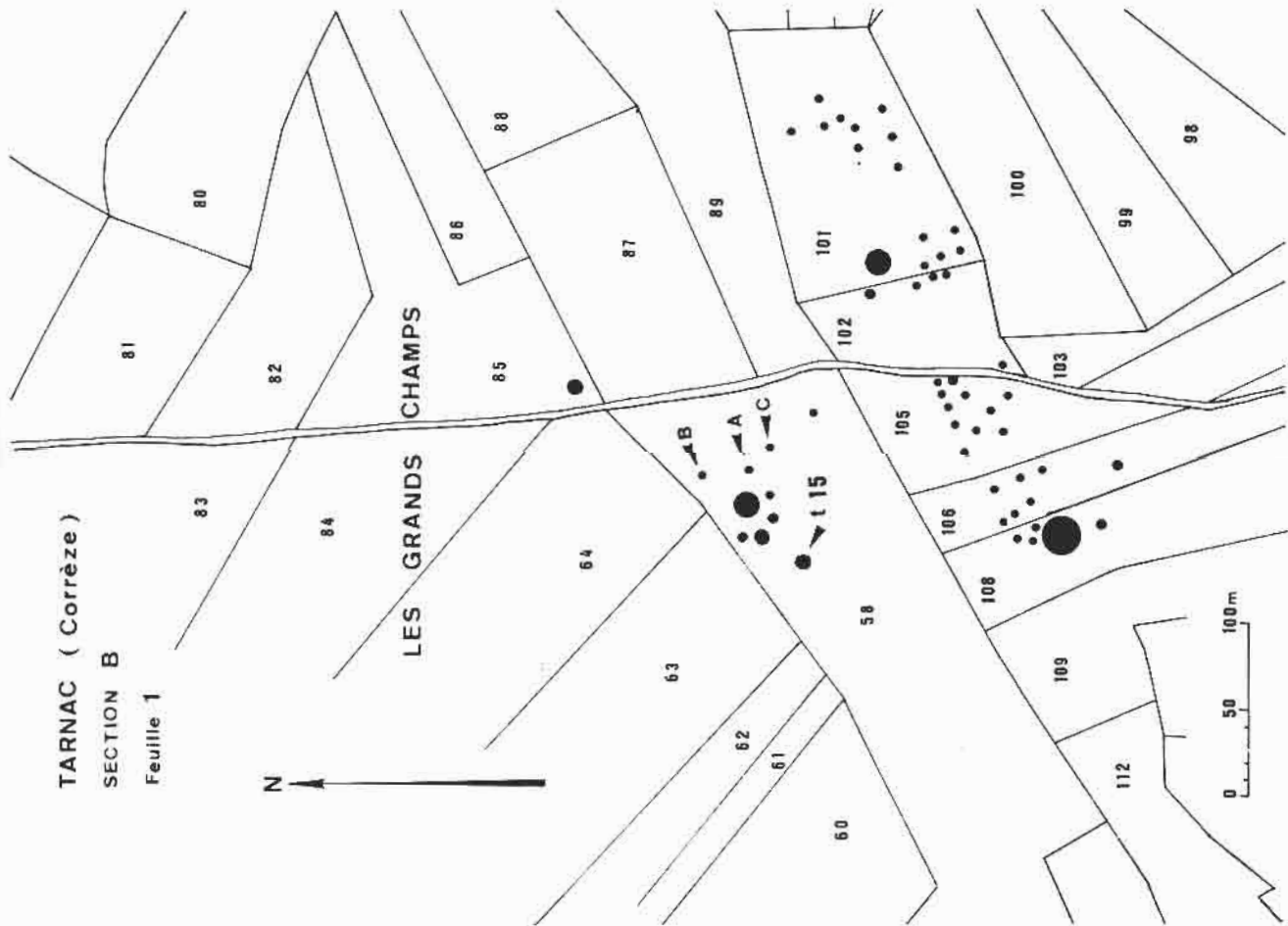


Figure 2. — Le sommet du Puy de Broussas.

La taille des cercles est proportionnelle au diamètre des terres de pierres.

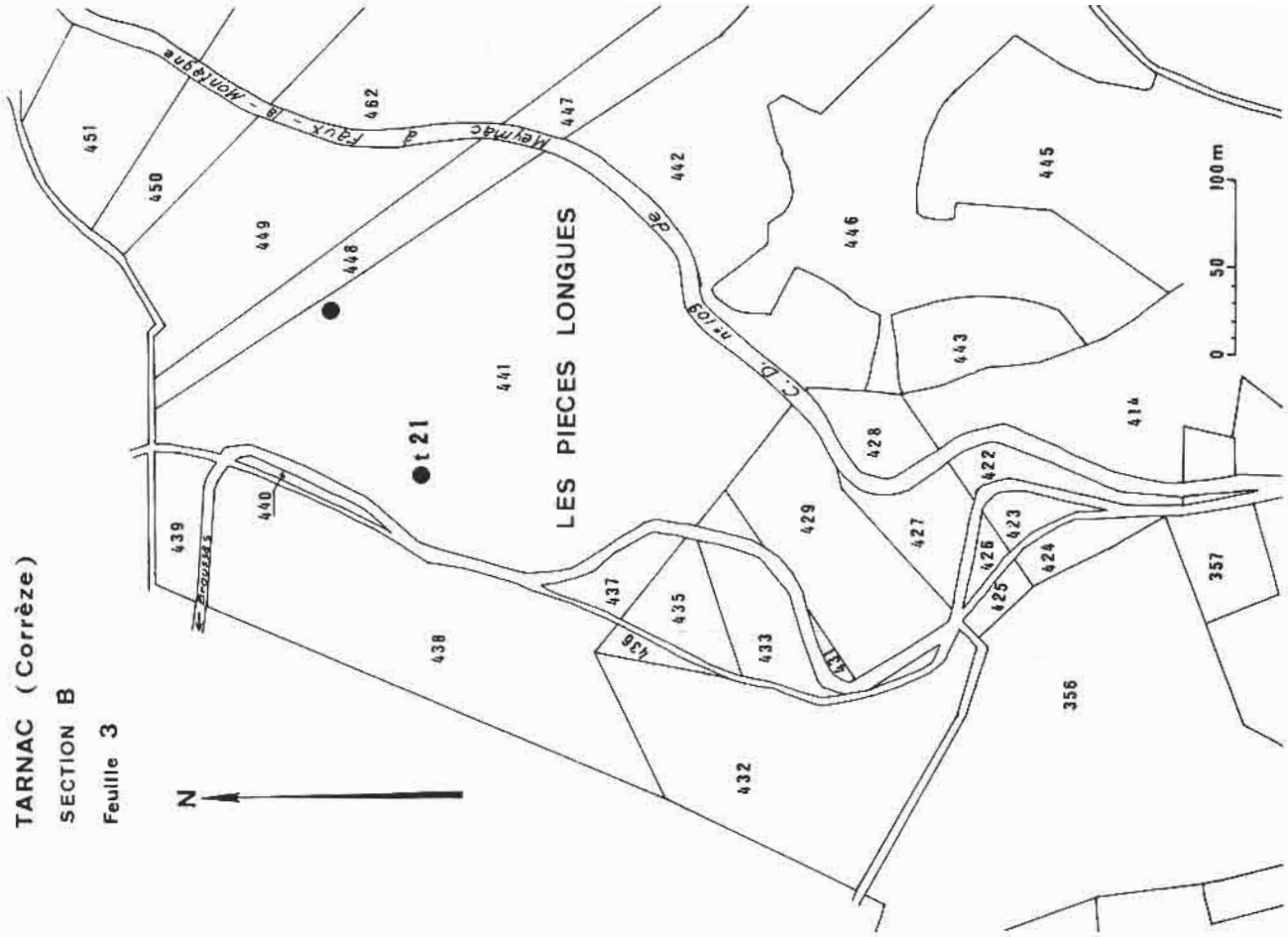


Figure 3. — Situation du tumulus fouillé en 1977.

5 - la chape qui recouvre l'ensemble du tertre est constituée par de petites pierres très bien imbriquées dont les dimensions varient de 0,10 m à 0,20 m. Elles se rencontrent parfois sur plusieurs épaisseurs pour combler les interstices entre les pierres des niveaux inférieurs qui sont généralement de plus grande taille. Les pierres de surface ont leurs arêtes plus ébroussées que celles situées au-dessous. Il semble donc que ces pierres, érodées par les agents atmosphériques, n'aient pas été recouvertes de terre au moment de la construction du tertre.

L'ARCHITECTURE

L'architecture du tertre semble assez rudimentaire. Un anneau de pierres posées à plat se trouvait légèrement à l'intérieur de la masse du tumulus, sous la chape de surface et à environ 0,80 m de la limite externe. Les pierres employées à plat ont une taille plus importante que celle des pierres environnantes (fig. 4).

À l'extérieur, les pierres de cet anneau sont bloquées par des pierres de chant ou des pierres à très fort pendage interne, qui apparaissent déjà en partie avant l'enlèvement de la chape de surface. Cet anneau est matérialisé par un ou plusieurs rangs de pierres.

La partie la plus haute du tertre est constituée par un amas de pierres dont certaines, de grande taille se trouvaient sous la chape de surface et formaient une sorte de couronne. Dans les carrés C5, D5 et D4, la couronne comprenait même quelques pierres disposées en arc de cercle, ce qui, pendant un moment, nous a fait penser au sommet d'une murette. Cependant, la disposition de ces pierres en arc de cercle et de celles placées plus à l'intérieur marque la volonté d'obtenir une construction sommaire. Suivant les endroits, l'édification de la couronne a été effectuée de l'intérieur vers l'extérieur ou, inversement, de l'extérieur vers l'intérieur. Le diamètre de la partie la plus élevée de la couronne est d'environ 4 m. Les pierres avaient généralement un pendage interne sur la face intérieure de celle-ci. À sa base, les pierres étaient dressées, presque imbriquées sauf dans le quadrant nord-est où elles étaient posées à plat.

LA ZONE CENTRALE

La zone centrale située à l'intérieur de l'anneau formait une dépression de 0,25 m comblée de terre noire et grasse. Nous avons d'abord pensé que cette dépression marquait l'emplacement d'une fouille ancienne ; cependant l'aspect régulier de la surface de la chape nous a confirmé que le tumulus n'avait pas été violé.

Le sommet d'une grosse pierre pyramidale apparaissait en surface dans le carré F6. Sous la chape de surface, la zone centrale se distinguait par deux autres niveaux de petites pierres (niveaux n° 2 et 3). Au niveau n° 4, c'est-à-dire près de la base de la pierre pyramidale, la terre devenait noire et tassée. Elle contenait des graviers et des charbons de bois. Cette couche de terre noire s'étendait sur 3 m de diamètre environ. À ce niveau quelques pierres posées à plat apparaissaient près de la pierre pyramidale. Au niveau n° 5, les pierres à plat formaient nettement une ligne est-ouest et étaient entourées de pierres plus ou moins hautes, parfois inclinées qui formaient une sorte de coffre sommaire. Les pierres disposées à plat enlevées, il ne subsistait que de la terre noire tassée. C'est à la

base de cette couche que fut découvert un bracelet en fil de bronze. À l'est et à l'ouest, deux pierres plates s'enfonçaient légèrement au-dessous de la couche de terre noire, dans une terre orangée qui doit constituer le paléosol.

CONSIDÉRATION SUR LA SÉPULTURE

La sépulture consistait en une inhumation placée dans un coffre sommaire et orienté ouest-est (fig. 5) ? L'acidité du sol avait détruit tout reste d'ossements mais, à l'ouest du bracelet, deux traces orangées correspondaient au radius et au cubitus ; ceci laisserait supposer que le défunt était étendu la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les bras étaient vraisemblablement allongés le long du corps et le bracelet se serait alors trouvé au bras gauche. A moins qu'il ne s'agisse de la sépulture d'un enfant mesurant moins de 1,20 m, dont la tête et les pieds devaient reposer sur les deux pierres à plat légèrement enterrées. D'autres pierres à plat étaient posées sur le corps du défunt avec un apport de terre noire granuleuse. La pierre pyramidale placée au-dessus aurait, par sa forme particulière, marqué l'emplacement de la sépulture et le centre du tumulus.

Il semble que la zone centrale ait été comblée après l'édification de la couronne comme le suggère le pendage des pierres de sa face interne.

LE MOBILIER

Le mobilier est extrêmement réduit. La sépulture a livré un bracelet en fil de bronze aminci aux extrémités. Son plus grand diamètre intérieur est de 6,2 cm et son plus petit de 5,1 cm.

Quelques menus tessons appartiennent tous à un même récipient de grande taille. La pâte jaune claire renferme un dégraissant quartzueux assez homogène. Ces tessons proviennent de la bordure extérieure, côté est, et de la masse du tertre, ce qui exclut un apport ultérieur.

En outre, nous avons découvert à la base du tertre un cristal de roche retouché de façon à former une pointe et deux menus éclats de silex.

DATATION

Une datation par la méthode du 14 C a été effectuée sur des charbons de bois recueillis dans la terre noire tassée qui environnait la sépulture. L'analyse du radiocarbone a donné la date 55 ± 135 BC⁴.

Cette date correspond à la guerre des Gaules, mais elle n'est qu'approximative car la fourchette est importante.

D'après l'aspect de leur pâte, les tessons ne contredisent pas une datation basse et le bracelet, bien que connu à la Tène I⁵, ne peut servir d'indice chronologique.

**

4. Analyse effectuée par R. Coppens à Nancy sous l'identification Ny 499.

5. BRETZ-MAHLER Denise, *La civilisation de la Tène I en Champagne, XXIII^e supplément à Gallia*, C.N.R.S., 1971, pl. 62, n° 6.

Il se rencontre également à la Tène III : CHAPOTAT (Gabriel), *Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, pl. II, n° 7 (sans le système d'attache).



5

6

G

F

E

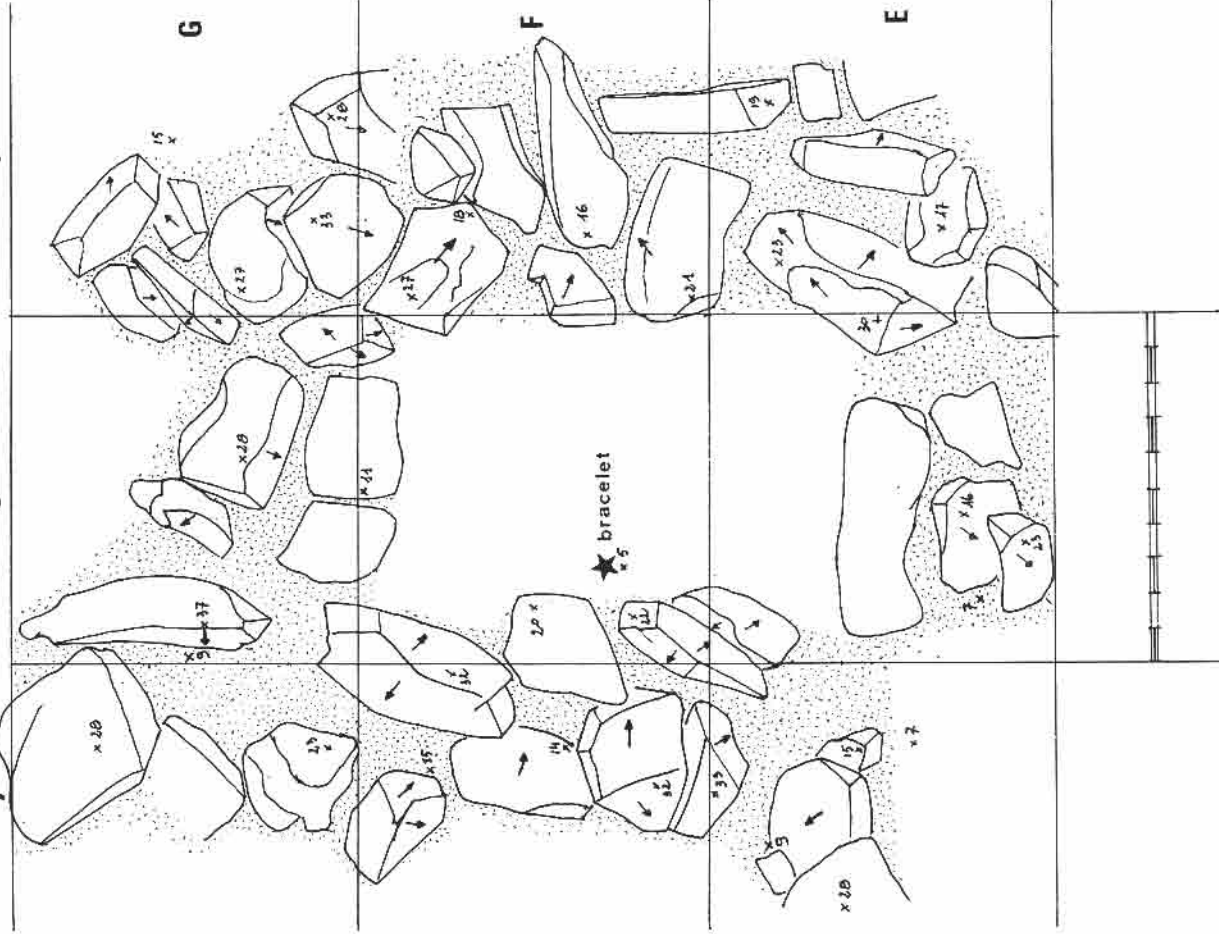


Figure 5. — Plan de la sépulture.



8

7

6

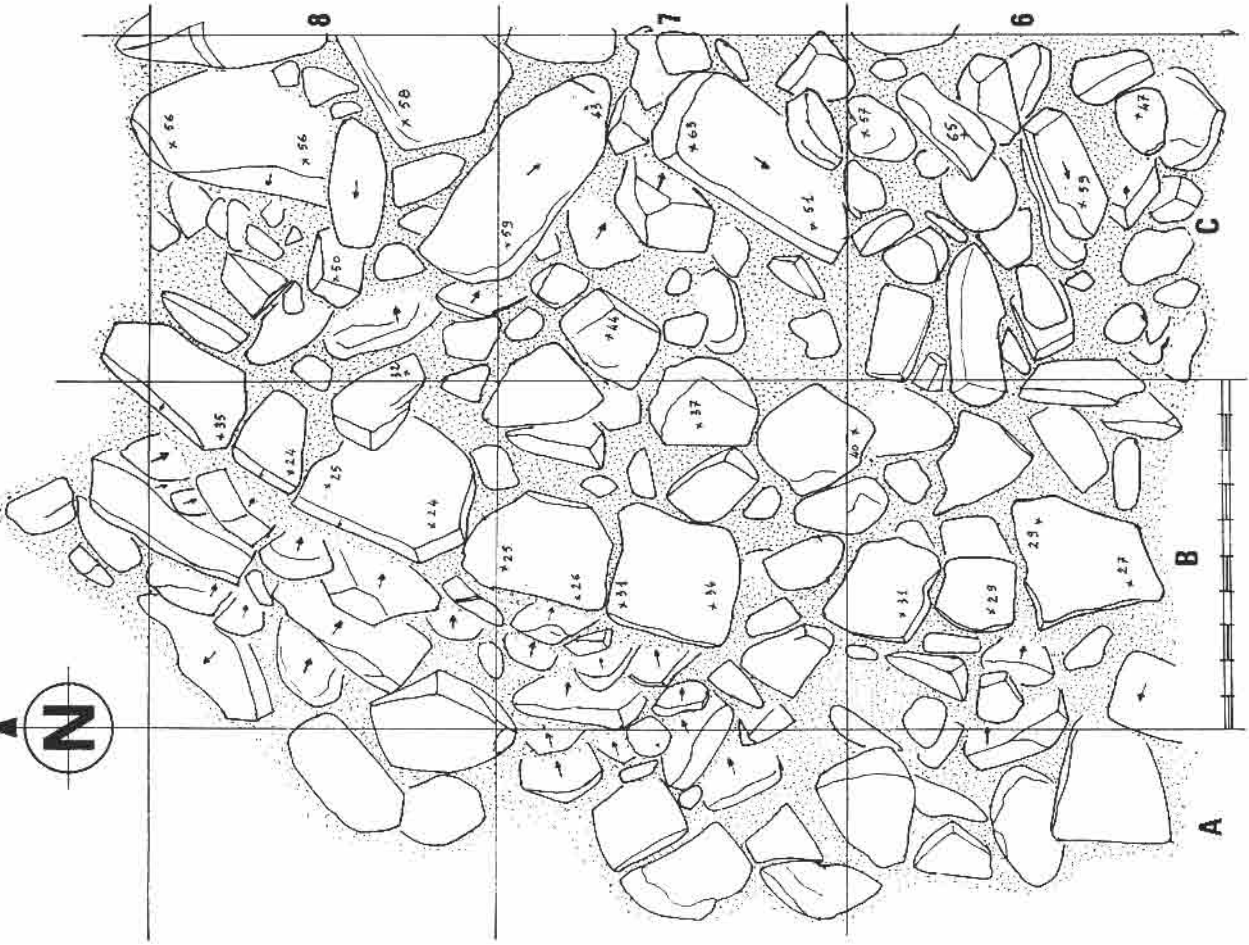


Figure 4. — Plan partiel de l'anneau.

En 1978, nous souhaitions définir l'intérêt présenté par les nombreux tas de pierres que nous avons repérés et localisés sur le Puy de Broussas (fig. 2). Actuellement en landes, les parcelles où ils se trouvent, sont destinées à être prochainement plantées de résineux. Pour cette raison, nous avons fouillé trois tas de pierres de petites dimensions et un tertre de taille intermédiaire entre les petits tas de pierres et le tumulus fouillé en 1977⁶.

LA FOUILLE DU TUMULUS N° 15

Ce petit tertre, placé sur une pente inclinée vers l'ouest, présentait une forme ovale. Après enlèvement de la végétation et nettoyage, il s'est avéré que nous étions en présence d'un tumulus circulaire de 6 m de diamètre contre lequel avait été adossé un tas de pierres formant un appendice vers le nord (fig. 13). Ce tas de pierres est indiscutablement postérieur au tumulus et la végétation qui le recouvrait était un peu moins fournie.

ASPECT DE LA SURFACE

Aucune structure n'apparaissait en surface. La chape n'était pas très régulière et de nombreuses pierres étaient simplement posées à sa surface. La périphérie du tumulus comportait un grand nombre de pierres à fort pendage qui semblaient avoir été placées de l'intérieur vers l'extérieur. C'est contre une de ces pierres que nous avons mis au jour un fond d'assiette en céramique sigillée, face interne appliquée contre la pierre.

LA FOUILLE

Faute de temps pour fouiller la totalité du tertre nous nous sommes limités à une bande est-ouest large de 3 m, soit la moitié du diamètre. Aucune architecture n'a été remarquée au cours de la fouille. Seules quelques grosses pierres alignées au sud retenaient la terre jaune utilisée pour niveler le sol, qui ne correspondait pas à la pente naturelle du terrain mais formait un niveau horizontal dans la partie centrale à la base du tumulus (dernier niveau de pierres).

Cette couche de terre horizontale contenait de nombreux charbons dont certains étaient assez gros. Il s'agissait, pour la plupart, de charbons de chêne.

Immédiatement sous les pierres, au niveau comportant la plus forte densité de charbons, la terre jaune renfermait des traces rosées ou orangées qui rappelaient celles découvertes près du bracelet dans la tombe du tumulus n° 21.

De la terre jaune-orangée mêlée à de petites pierres anguleuses constituait le sol géologique.

MOBILIER

Aucun mobilier n'a été mis au jour au cours de la fouille à l'exception du fond d'assiette en céramique sigillée cité plus haut.

DATATION

Une datation par la méthode du 14 C a été effectuée sur un gros fragment de charbons de bois recueilli à la base du tertre, sous une large pierre plate et par conséquent en place. L'analyse effectuée à Nancy par R. COPPENS a donné, après correction MASCA, AD 200 ± 85⁷.

Cette datation correspond à celle qu'indiquait le fond d'assiette en céramique sigillée.

FOUILLE DES TAS DE PIERRES

TAS DE PIERRES A

Situé à 20 m à l'est du tumulus n° 13, il était, avant la fouille, recouvert de bruyères, de myrtilles et de quelques fougères sur le sommet où la terre ne s'était pas fixée, laissant apparaître des pierres. La végétation enlevée, aucune chape n'apparaissait en surface et les pierres n'étaient pas imbriquées. Certaines d'entre elles, plus grosses et placées au centre, remuaient.

Ce tas de pierres se trouvait sur une légère pente inclinée vers l'est et certaines pierres semblaient avoir glissé. Sa hauteur atteignait 0,70 m ; sa forme relativement pointue avait pu empêcher la terre de se fixer sur le sommet. Des pierres plus grosses que la moyenne et disposées en cercle de 2,60 m de diamètre limitaient le tertre à sa base.

De la terre de bruyère très meuble comblait les interstices entre les trois premières couches de pierres. Au-dessous, cette terre devenait plus dense et grise pour prendre progressivement une couleur brun-jaune à partir de 0,40 m du sommet. La fouille n'a livré que quelques menus charbons de bois disséminés dans la masse du tertre. L'architecture ne comprenait que les pierres de la limite ouest qui s'enfonçaient de 0,30 m dans le sol ; l'une d'elles était placée de chant. Trois grosses pierres appartenant à un même affleurement rocheux formaient la limite est sur la moitié de la circonférence. Les pierres de remplissage n'offraient aucune disposition particulière, à l'exception de celles de la base qui s'aliginaient sur celle de la bordure.

TAS DE PIERRES B

Ce tas de pierres, situé à 25 m au nord du tertre A avait, avant la fouille, le même aspect que ce dernier avec des dimensions légèrement plus réduites (diamètre : 2 m à 2,30 m ; hauteur : 0,50 m).

La bordure était marquée par des pierres plus grosses mais non structurées. Le remplissage offrait les mêmes caractères que ceux du tertre A : passage de la terre de bruyère à la terre jaune orangée et base des pierres à 20 ou 30 cm sous le niveau actuel du sol. Au centre, les pierres rapportées étaient en contact avec celles d'un affleurement rocheux.

TAS DE PIERRES C

Situé à 20 m au sud-est du tertre A, ce tas de pierres était nettement moins élevé que les précédents et sa forme moins régulière. De plus, les pierres qui le constituaient remuaient nettement et ne s'enfonçaient pas dans le sol. Enfin, il se situait à la limite nord d'un terrain où la végétation différait, laissant présumer une culture relativement récente.

**

6. Toutes nos interventions ont été effectuées dans la parcelle n° 58, section B, dite Les Grands Champs.

7. Analyse n° Ny 552.



Photo A. — Tarnac. — Le tumulus 21 après décapage et nettoyage de la chape.
 Photo B. — Le tumulus 21 en cours de fouille ;
 Photo C. — Vue d'ensemble du tumulus 15 avant la fouille. L'excroissance de droite
 correspond à un tas de pierre surajouté.

Ce dernier tas, situé à la limite nord d'une surface cultivée à une époque inconnue mais vraisemblablement assez récente, différerait beaucoup des deux précédents. Il est certainement dû à un épierrement en relation avec la surface cultivée.

Les tertres A et B sont nettement plus anciens comme le montre la couche humifère qui s'est constituée depuis leur érection. Cette couche est aussi importante que celle qui recouvrait les tumulus 15 et 21. Sa formation est vraisemblablement due à la forêt qui occupait le plateau au XVIII^e siècle. Pour cette raison, les petits tertres de pierres sont certainement antérieurs à la forêt ; ce sont certainement des tas d'épierrement dus à une mise en culture, peut-être au Moyen Age.

Le caractère funéraire du tumulus n° 21 ne fait aucun doute. Par contre, il n'en est pas ainsi pour le tumulus n° 15. Certains détails laissent cependant présumer qu'il s'agit également d'un tertre funéraire :

- Les dimensions, nettement supérieures à celles d'un tas de pierres.
- La forme parfaitement circulaire.
- L'aspect relativement régulier de la chape de surface par rapport aux autres tas de pierres.
- La forme générale aplatie.
- Le nivellement volontaire de la base du monument au centre.

L'absence de débris osseux s'explique par l'acidité du sol ; l'absence de mobilier n'est pas un critère de grande importance, surtout si l'on se réfère à la pauvreté du matériel découvert dans le tumulus n° 21.

Nous avons vu que les datations des tumulus par analyse du radiocarbone correspondent à la fin de

La Tène pour l'un et à l'époque romaine pour l'autre. La concordance entre les deux datations, d'ailleurs confirmées par la céramique, nous oblige à abandonner l'idée suivant laquelle les tertres funéraires de pierres caractérisent le Premier Age du Fer.

L'existence de sépultures gallo-romaines sous tumulus n'était pas inconnue en Corrèze mais, à l'exception des sépultures en coffres cinéraires de la Jugie découverts dans un tertre de pierres que l'on supposait réutilisé⁸, toutes les mentions de tumulus recouvrant des sépultures gallo-romaines sont imprécises et dans tous les cas, il s'agit de coffres cinéraires⁹. A Saint-Pierre-de-Fursac un tumulus en terre recouvrait une urne en terre cuite placée au centre d'un anneau de 4,20 m de diamètre bâti en pierres sèches¹⁰.

GUY LINTZ.

NOTA. — La présente note n'est que le compte rendu de la fouille. Une étude comparative détaillée paraîtra ultérieurement.

8. LUCAS-SHADWEL (Noël), *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, t. 58, 1936, p. 115-125.

ANTIGNAC (Jean-Louis), *Lemouzi*, n° 49, janvier 1974, p. 79-83.

9. A Compiègne et à Salagnac, commune de Meyrignac-l'Eglise, au Verdier, commune d'Eyburie et au Theil, commune d'Ussel.

10. CREDOT (Roger), DOMINIQUE (Michel) et LABROUSSE (René), *La sépulture gallo-romaine de Chabannes, commune de Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse)*, dans *Mémoire de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, t. 37, fasc. 2, 1970, p. 387-393.